

AC

Assurance des cadres de SAirGroup

Condensé du rapport 2017

Avant-propos 2017

L'ambiance dans les marchés financiers est aussi demeurée exceptionnellement bonne durant le dernier trimestre de l'année. Beaucoup de marchés d'actions ont atteint des nouveaux niveaux élevés. L'index des actions MSCI Monde a ainsi enregistré en 2017 un accroissement de 17.3%. Les marchés des obligations ont par contre évolué en-dessous de la moyenne. Les obligations en francs suisses (Swiss Bond Index SBI AAA-BBB: +0.13%) ou également les emprunts internationaux des états (Citigroup WGBI hedged: +0.2%) ont terminé l'année boursière pratiquement sans changement.

La crise financière semble surmontée. Les données économiques globales permettent au moins de supposer ceci. Les indicateurs de conjoncture courants se sont dernièrement nettement éclaircis et ils signalent pour les plus importantes régions mondiales une croissance économique en hausse. L'influence de soutien des banques d'émission sur les marchés financiers devrait diminuer progressivement au courant de l'année. Les investisseurs doivent être prêts à prendre en compte des corrections sensibles du marché et des plus grandes fluctuations des valeurs en 2018.

Durant l'exercice écoulé, une très forte performance annuelle de 7.8 % a pu être atteinte. La phase d'intérêts bas continuant de se prolonger ainsi que l'augmentation attendue de l'espérance de vie de nos retraités nous contraignent cependant à la plus grande prudence à l'avenir. Un assainissement de l'Assurance ces cadres par l'employeur n'est notoirement pas possible à la suite de sa disparition. Par conséquent, pour la garantie à long terme du paiement des rentes, le Conseil de fondation a pris les mesures suivantes :

- Le taux d'intérêt technique a été réduit de 0.5% à 1.25%. De ce fait, le capital de couverture des rentes a dû être augmenté de CHF 7.9 mio. Cette mesure a pour effet une augmentation de la garantie des prestations de rentes. Il en résulte un degré de couverture à la fin de l'année de 105.1%.

– Lors de sa séance du 27 février 2017, le Conseil de fondation a décidé de réduire les nouvelles rentes viagères de survivants pour la vieillesse et l'invalidité à verser dès le 1er juillet 2017 de 85% à 75%. Pour les rentes de survivants déjà en cours, cette modification du Règlement n'a pas d'effet.

Le conseiller de fondation de longue date Fredi Flöschler, qui avait pris sa retraite à fin 2016, est décédé le 30.05.2017. Pour son action engagée pour l'Assurance des cadres, nous en gardons un souvenir honorable.

Pour lui succéder, les destinataires de l'Assurance des cadres ont élu le gérant de longue date Hans-Ueli Schneider. Nous nous réjouissons de ce renforcement.

Hans-Ulrich Schneider a décidé de prendre sa retraite au 31 décembre 2017. Nous lui remercions de ses bons services.

Le Conseil de fondation a choisi Monsieur Pascal Buracco en tant que successeur et nouveau gérant. Il est déjà actif auprès de PFS Pension Fund Services AG dès 2005.

Le Conseil de fondation de l'Assurance des cadres tient à remercier ici toutes les autres personnes impliquées pour leur professionnelle et agréable collaboration.



Bernhard Keller

Président du Conseil de fondation



Pascal Buracco

Directeur

Bilan au 31.12.2017

(en Mio. CHF, selon les valeurs du marché)

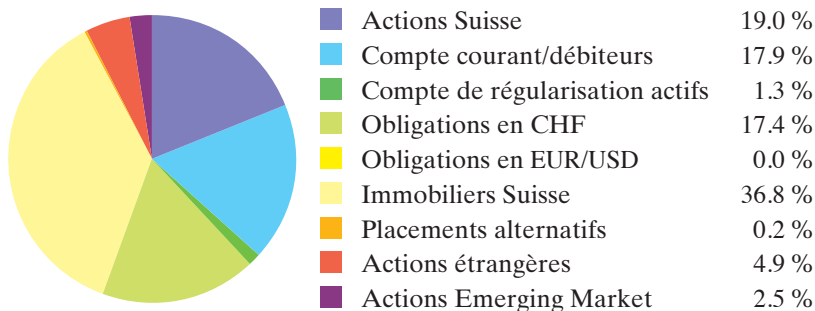
Actifs	2017	2016	Passifs	2017	2016
Compte courant/ débiteurs	38.6	39.0	Engagements	0.0	0.0
Obligations CHF	37.4	37.6	Compte de régularisation passif	0.1	0.1
Obligations EUR	0.0	0.0	Capital de prévoyance	203.9	215.7
Obligations USD	0.0	0.0	Provisions techniques	1.0	0.0
Actions Suisse	40.9	41.5	Réserves de fluctuation	10.5	2.3
Actions Europe	0.0	0.0			
Actions Amérique du Nord	5.9	7.5			
Actions Pacifique	4.7	4.3			
Actions Emerging Market	5.4	7.4			
Immobiliers Suisse	79.4	77.6			
Placements alternatifs	0.4	0.4			
Compte de régularisation actif	2.8	2.8			
Somme du bilan	215.5	218.1	Somme du bilan	215.5	218.1

Comptes d'exploitation 2017

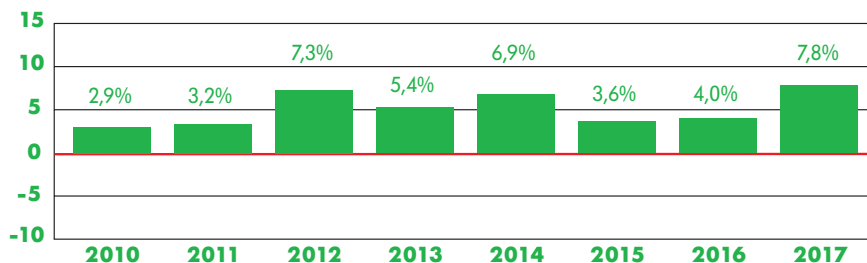
(en Mio. CHF)

	2017	2016
Rentes	-18.6	-18.9
Prestations versées et retraits anticipés	-18.6	-18.9
Variation du capital-épargne,	10.6	6.0
Charges d'assurance	0.0	0.0
Résultats nets pour la partie assurance	-8.0	-12.9
Revenus provenant de		
- Titres	11.4	3.5
- Immobiliers Suisse	4.8	5.0
Résultats nets pour le placement de la fortune	16.2	8.5
Frais d'administration	-0.2	-0.2
Excédents de recettes avant les réserves de fluctuation	8.0	-4.6
Variation de réserves de fluctuation	-8.0	4.6
Excédent des charges	0.0	0.0

Répartition des actifs au 31.12.2017 (en %)

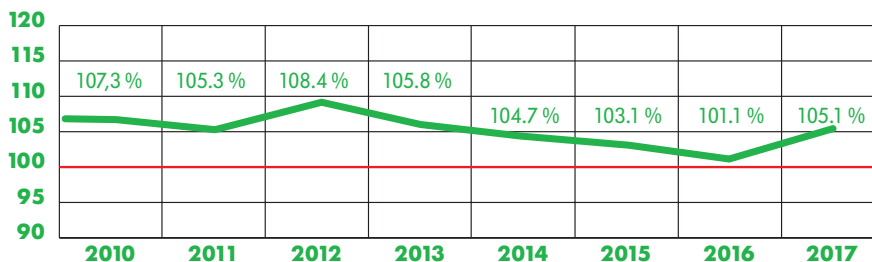


Performance des placements (en %)

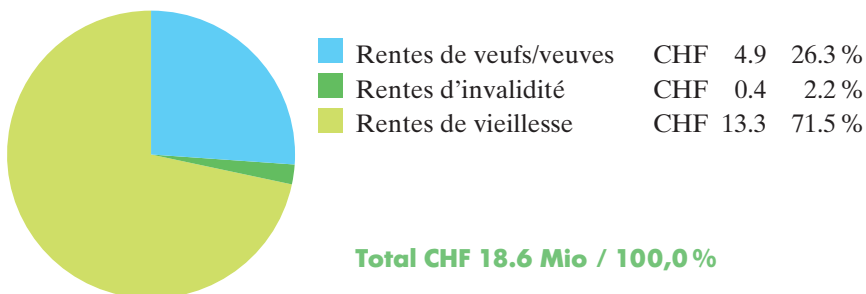


Taux de couverture

- 2013 Réduction du taux d'intérêts technique de 3,5 % auf 3,0 %
- 2014 Réduction du taux d'intérêts technique de 3,0 % auf 2,5 %
- 2015 Réduction du taux d'intérêts technique de 2,5 % auf 2,25 %
- 2016 Réduction du taux d'intérêts technique de 2,25 % auf 1,75 %
- 2017 Réduction du taux d'intérêts technique de 1,75 % auf 1,25 %



Répartition des versements de rentes 2017



Bénéficiaires de rentes

	31.12.2017	31.12.2016
Rentes de vieillesse	530	552
Rentes d'invalidité	19	20
Rentes de veuves et veufs	261	256
Nombre total de rentes	810	828

Organisation

Membres du conseil de fondation

Bernhard Keller	président
Werner Marti	vice-président

Peter Ramel	membre
Paul Uhler	membre
Hans-Ulrich Schneider	membre à partir du 1 ^{er} juillet 2017

Organe de révision

BDO AG, Schiffbaustrasse 2, 8031 Zürich
Marcel Frick

Experts

Dipeka AG, St. Alban-Vorstadt 14, 4051 Basel
Dominique Koch

Directions

PFS Pension Fund Services AG, Sägereistrasse 29, 8152 Glattbrugg

Hans-Ulrich Schneider	directeur/comptabilité jusqu'au 31.12.2017
Renate Demont	conseil à la clientèle

Administration AC

Téléphone +41 43 210 18 18
www.swissair-group-pensions.com